



LA DEUXIÈME GUERRE MONDIALE  
DANS LES ALPES-MARITIMES (1939 - 1945)



**Catalogue de l'exposition itinérante**  
**Archives départementales des Alpes-Maritimes**

**2017**

## Sommaire

1.	La « drôle de guerre » (septembre 1939-mai 1940) .....	3
2.	La débâcle (mai-juin 1940).....	4
3.	La mise en place du régime de Vichy.....	5
4.	La « Révolution nationale ».....	6
5.	La collaboration.....	7
6.	Relève et S.T.O. ....	8
7.	Pénurie et rationnement .....	9
8.	Le marasme économique .....	10
9.	L'occupation italienne (novembre 1942-août 1943) .....	11
10.	L'occupation allemande (septembre 1943-août 1944).....	12
11.	L'antisémitisme d'État .....	13
12.	La solution finale.....	14
13.	La Résistance s'organise.....	15
14.	Maquis et opérations militaires alliées .....	17
15.	Attentats et sabotages .....	18
16.	La libération du haut-pays .....	19
17.	Le débarquement de Provence et la libération de l'ouest du département .....	20
18.	La libération de Nice et de sa région .....	21
19.	La libération de l'est du département (septembre 1944-août 1945) .....	22
20.	Le 8 mai 1945 et les conséquences du conflit .....	23
	Glossaire.....	24

## 1. La « drôle de guerre » (septembre 1939-mai 1940)

Le 3 septembre 1939, l'Angleterre et la France déclarent la guerre à l'Allemagne en réponse à l'invasion de la Pologne. La stratégie française est résolument défensive : un front continu est formé d'abord par la ligne fortifiée Maginot, de la Méditerranée aux Ardennes puis par un corps de bataille déployé jusqu'à la mer du Nord. Les militaires français ont tout prévu sauf une guerre de mouvement (l'armée française dispose de trois fois plus de pièces d'artillerie mais de trois fois moins de canons antichars et de deux fois moins d'avions de combat que son adversaire).

Dans les Alpes-Maritimes, les chasseurs alpins rejoignent les forts construits depuis la fin des années vingt et qui verrouillent la frontière. Même si Mussolini maintient pour le moment l'Italie en dehors du conflit, les Azuréens craignent les revendications territoriales italiennes sur Nice, la Savoie et la Corse. La vie sociale et culturelle du département est interrompue-le premier festival du film de Cannes est ajourné- et la défense passive s'organise pour protéger la population civile, notamment contre les gaz asphyxiants. Pour avoir approuvé le pacte germano-soviétique et adopté en septembre une position pacifiste, le parti communiste est dissous et ses députés condamnés avec, parmi eux, le Niçois Virgile Barel. Sans véritables hostilités, cette « drôle de guerre » finit par démobiliser l'armée et l'opinion française.

1. **Ordre de mobilisation générale du 2 septembre 1939**
2. **Affiche sur l'utilisation des masques à gaz publiée en 1939**
3. **Affiche publiée pour le premier festival du film de Cannes annulé par la déclaration de guerre, 1<sup>er</sup> septembre 1939**
4. **Les députés communistes (dont Virgile Barel) devant le tribunal militaire, photographie publiée dans *Match* le 28 mai 1940**
5. **Article de *L'Illustration* sur la ligne Maginot, 13 avril 1940**
6. **Reproduction dans *Match* d'une affiche mettant en garde contre l'espionnage**
7. **Article de *L'Éclaireur de Nice* sur la confiance du gouvernement dans le système défensif français, décembre 1939**
9. **« La garde du Rhin », dessin publié dans *L'Illustration*, 20 avril 1940**

## 2. La débâcle (mai-juin 1940)

L'offensive allemande débute le 10 mai par une attaque sur la Hollande et la Belgique, puis le 13 mai par le franchissement des Ardennes. Au bout de cinq jours une brèche de 90 kilomètres est ouverte dans le dispositif français. Le 26 mai, les armées du Nord sont définitivement encerclées par les troupes allemandes qui ont atteint la mer. Jusqu'au 3 juin, 330 000 Anglais et Français parviennent à rembarquer à Dunkerque pour gagner l'Angleterre. Le 5 juin, l'offensive allemande reprend, provoquant l'exode des populations civiles. Le 10 juin, Mussolini déclare la guerre à la France. Les Alpes-Maritimes se retrouvent directement sur le front. Les habitants des communes limitrophes sont évacués. Malgré des combats acharnés, les troupes italiennes parviennent seulement à enlever la moitié de Menton et se heurtent à la défense efficace des ouvrages de la ligne Maginot. Le 12 juin, l'ordre de retraite général est donné. Paris, déclarée « ville ouverte », est atteinte par l'avant-garde allemande le 14. Le 16 juin, Paul Reynaud, président du Conseil, renonce et est remplacé par le maréchal Pétain qui veut mettre fin à la guerre. Le général de Gaulle, déterminé à continuer la lutte armée, se rend à Londres d'où il lance le 18 juin l'appel à poursuivre la lutte.

L'armistice est signé avec l'Allemagne le 22 juin, puis le 24 juin avec l'Italie. Il prévoit l'occupation de Fontan et de Menton par l'Italie. Sur l'ensemble du territoire la bataille a été brève mais coûteuse : 84 000 soldats et 80 000 civils tués, 1 500 000 prisonniers de guerre, 500 communes détruites, 300 000 immeubles sinistrés, un grand nombre de voies ferrées et d'ouvrages d'art détruits. Dans les Alpes-Maritimes, les pertes matérielles et humaines sont considérables. Menton et sa région sont dévastées ; 819 Azuréens ont été tués, principalement sur le front du Nord-Est. La France se retrouve coupée en deux zones : zone occupée, au nord, par l'armée allemande ; zone non occupée au sud sous le gouvernement de Vichy. Les armes et le matériel de l'armée française sont remis au vainqueur ; la France paiera une énorme indemnité d'occupation ; la partie la plus riche du territoire est aux mains des Allemands. Cependant, une moitié de la France demeure théoriquement libre et le gouvernement conserve sa souveraineté sur l'Empire, une armée de 100 000 hommes et surtout la marine de guerre.

### 10. Carte des offensives allemande et italienne, mai-juin 1940

11. **Ordre du jour du général Gamelin et communiqués de guerre lors du déclenchement de l'offensive allemande, 10-12 mai 1940**
12. **Scène d'exode des populations fuyant l'avance des troupes allemandes en mai 1940, *L'Illustration*, août 1940**
14. **Déclaration de Paul Reynaud à la suite de l'entrée en guerre de l'Italie contre la France le 10 juin 1940, *L'Éclaireur de Nice*, 10 juin 1940**
15. **Article de *L'Éclaireur de Nice* sur la résistance des troupes françaises face aux Italiens sur la frontière des Alpes, 25 juin 1940**
16. **Article de *L'Éclaireur de Nice* sur la démission de Paul Reynaud et la nomination de Pétain, 16 juin 1940**
17. **Allocution du maréchal Pétain, nouveau président du Conseil le 17 juin 1940**
- 18.-19. **Signature et clauses de l'armistice conclu avec l'Allemagne le 22 juin 1940, *L'Éclaireur de Nice***
20. **Manuscrit de l'appel du général de Gaulle diffusé de Londres le 18 juin 1940**
21. **Entrefilets de *L'Éclaireur de Nice* faisant état de l'appel du général de Gaulle puis de sa condamnation pour désobéissance, juin-juillet 1940**

### 3. La mise en place du régime de Vichy

Assimilant la défaite de la France à celle du régime républicain, le maréchal Pétain profite de sa position pour instaurer un nouveau régime, qui prend le nom d' « État français ». Convoqués à Vichy, nouveau siège du gouvernement, députés et sénateurs approuvent le 10 juillet 1940, à une écrasante majorité, un projet de loi donnant tous pouvoirs au maréchal pour promulguer une nouvelle constitution de l'État français. Le 11 juillet, grâce à trois actes constitutionnels, Pétain supprime la III<sup>e</sup> République et lui substitue une dictature personnelle dans laquelle il détient les pouvoirs exécutif et législatif et une partie du judiciaire. La Chambre des députés et le Sénat sont ajournés jusqu'à nouvel ordre. Toute représentation des citoyens auprès des pouvoirs est supprimée. Un Conseil national, dont les membres représentants des Alpes-Maritimes sont Darnand et Baréty, est nommé en 1941.

Dans les villes de plus de 2 000 habitants, les maires et les conseillers municipaux sont désignés. Les conseillers départementaux, nommés par le ministre de l'Intérieur, remplacent les conseils généraux en 1943. Le rôle des préfets est renforcé, les amenant notamment à intervenir dans le domaine économique. Un nouveau préfet, Marcel Ribière, est nommé dans les Alpes-Maritimes pour appliquer les mesures mises en place. Même s'il invite les Français à surmonter leurs divisions, le régime de Vichy pratique une politique d'exclusion qui frappe des catégories entières en les rendant responsables de la défaite : notamment communistes, francs-maçons, juifs et partisans du Front Populaire, tous victimes d'une épuration.

De nombreux fonctionnaires sont chassés de l'administration. À Riom, une cour suprême de justice convoquée pour juger Paul Reynaud, Édouard Daladier, Léon Blum et le général Gamelin censés être les responsables de la défaite, tourne à la confusion des accusateurs. L'opinion publique est étroitement surveillée : la censure s'exerce dans les journaux ; la radio anglaise est brouillée. Officiellement, la souveraineté du nouveau régime s'étend aussi à la zone occupée mais dans les faits cette dernière lui échappe largement en raison du contrôle allemand.

22. **Vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain à Vichy le 10 juillet 1940, *L'Éclaireur de Nice*, 11 juillet 1940**
25. **Actes constitutionnels sur les pouvoirs du Chef de l'État français, *L'Éclaireur de Nice*, 12 et 13 juillet 1940**
26. **Timbres à l'effigie du maréchal Pétain qui remplace la République**
- 27-28. **Articles de *L'Éclaireur de Nice* sur la nomination du Conseil national (Baréty et Darnand représentent les Alpes-Maritimes), 25 janvier 1941**
29. **Nomination du conseil municipal de Nice, *L'Éclaireur de Nice*, 4 juin 1941**
30. **Article de *L'Éclaireur de Nice* sur l'installation du conseil départemental en remplacement du conseil général, 23 mars 1943**
31. **Article de *L'Éclaireur de Nice* sur la prestation de serment des préfets à Vichy, 19 février 1942**
32. **Télégramme du ministre de l'Intérieur annonçant la dissolution de la ligue des droits de l'homme, 16 décembre 1941, 616 W 42**
33. **Lettre saisie par la censure d'un auditeur sur le brouillage de la BBC par le gouvernement de Vichy, 616 W 188**
34. **Transcription d'une communication téléphonique entre un responsable de la censure et le quotidien *Le Petit Niçois*, 15 août 1941, 616 W 184**

## 4. La « Révolution nationale »

Pétain prône un redressement national et spirituel de la France pour mettre un terme au prétendu relâchement des années précédentes. Il met en place la « Révolution nationale », idéologie réactionnaire et cléricale avec des emprunts à l'extrême-droite des années 30.

La morale est à la base de la pensée du maréchal. L'individu doit être remis à sa place, dans ses cadres naturels, famille, métier et patrie. Le slogan « Travail, Famille, Patrie » remplace « Liberté, Égalité, Fraternité ». Pétain veut bâtir une France saine, disciplinée, solidaire. La famille doit être consolidée. La fête des mères, créée en mai 1941, permet d'honorer l'action de la femme au foyer et les familles nombreuses. L'école est complètement remodelée : les manuels sont révisés ; des leçons de morale imposées ; les écoles normales supprimées. On s'efforce d'embrigader les jeunes Français dans de nouveaux mouvements de jeunesse comme les Compagnons de France et les Chantiers de la jeunesse où ils accomplissent une sorte de service national de huit mois. Les jeunes sont aussi invités à adhérer à la Jeunesse de France et d'Outre-Mer (J.F.O.M). Pour retremper l'âme nationale est créée, en août 1940, la Légion française des combattants.

Les anciens combattants sont ainsi chargés de promouvoir la révolution nationale et au besoin de l'imposer à ses ennemis. Ils organisent défilés et propagent les messages du maréchal. La Légion des combattants et l'idéologie pétainiste connaissent un grand succès dans les Alpes-Maritimes, en 1940 et en 1941, qui lui vaut le titre de « fille aînée de la Révolution nationale ».

Propriétaire d'une résidence à Villeneuve-Loubet, Pétain jouit dans le département d'une grande popularité. Le nouveau régime dissout syndicats et organisations patronales et promulgue en octobre 1941 une Charte du travail. Celle-ci supprime toute représentation réelle des ouvriers et renforce le pouvoir du patronat.

35. **Affiche de propagande pour la Révolution nationale, par Noyer, 1940**
36. **Article de *L'Éclaireur de Nice* sur le programme de la Révolution nationale décrétée par Pétain, 13 août 1941**
37. **Article de *L'Éclaireur de Nice* sur la manifestation des légionnaires à Nice, 12 novembre 1940**
38. **Article de *L'Éclaireur de Nice* sur la promulgation de la Charte du Travail, 28 octobre 1941**
40. **Chanson dédiée à Pétain « la Légion vous appelle » créée à Nice par Francis Claude**
- 43-44. **Article de *L'Éclaireur de Nice* sur la présentation au maréchal Pétain du collège des moniteurs d'Antibes, 17 septembre 1941, et dessin paru dans *L'Illustration* représentant les athlètes sur le stade du Fort Carré à Antibes**
45. **Rapport du commissaire de police d'Antibes sur le déroulement de la fête des mères, 26 mai 1941, 616 W 40**
46. **Tract anti-pétainiste, 1 J 473**

## 5. La collaboration

En 1940, les dirigeants de Vichy prévoient que l'Europe sera longtemps sous domination allemande et cherchent à s'accorder avec le vainqueur pour assurer à la France une place de choix dans l'Europe allemande. De ce fait Pétain engage la France dans une politique de collaboration avec l'Allemagne annoncée lors de l'entrevue avec Hitler à Montoire en octobre 1940 et Vichy n'aura de cesse de satisfaire et d'anticiper les demandes allemandes.

La collaboration de l'État français est à la fois politique, administrative, répressive, économique et militaire. Ainsi, en zone occupée, les décisions de l'occupant sont exécutées sans discuter par l'administration. Toute l'économie est mise au service des besoins allemands. Aluminium et avions produits en zone non occupée sont livrés et renforcent l'effort de guerre nazi. Sur le plan militaire, Vichy s'engage à fournir aux troupes de l'Axe un soutien logistique en Afrique et au Proche-Orient pour combattre les Anglais. En 1943, des troupes sont levées contre l'URSS et s'intègrent aux « *Waffen SS* ». Enfin, les forces de l'ordre de Vichy font la chasse aux ennemis de l'occupant, communistes et gaullistes, et procèdent aux arrestations et aux déportations des Juifs pour faciliter la tâche aux Allemands. Le Service d'ordre légionnaire (S.O.L.) est créé en août 1940, puis transformé en janvier 1943 en Milice française. Dirigée par le Niçois Joseph Darnand, elle est un outil de répression au service de l'occupant.

En zone occupée, les mouvements d'extrême-droite qui prospèrent grâce au soutien de l'occupant œuvrent pour une collaboration totale avec le régime hitlérien afin d'éliminer juifs et communistes et rendre la France fasciste. Les deux principaux sont le Parti populaire français (P.P.F.) de Jacques Doriot et le Rassemblement national populaire de Marcel Déat. Leurs groupes paramilitaires assistent les forces de répression allemande et leurs membres s'enrôlent dans la Légion des volontaires français contre le bolchevisme (L.V.F.), créé en juillet 1941 pour combattre l'URSS.

47. Article de *L'Éclaireur de Nice* sur la rencontre de Laval et Hitler et la mise en place de la collaboration, 30 octobre 1940
48. Discours de Laval en faveur de la collaboration avec l'Allemagne, 27 mai 1941
49. Article de *L'Éclaireur de Nice* sur l'investiture du Service d'ordre légionnaire, 23 février 1942
50. Photographies de la prestation de serment du Service d'ordre légionnaire aux arènes de Cimiez, le 22 février 1942, 2 photographies
52. Article de *L'Éclaireur de Nice* sur la création de la Milice, 1<sup>er</sup> février 1943
53. Affiche de propagande du mouvement d'extrême-droite « le Francisme », 1939
54. Lettre du 31 mars 1941 interceptée par la censure faisant état de sentiments pro-allemands, 616 W 188
55. Rapport de police du 31 janvier 1944 relatant une réunion du Parti populaire français à Nice
56. Tract du Parti populaire français : « Doriot vaincra »

## 6. Relève et S.T.O.

Pour gagner la guerre, le Reich a besoin de main-d'œuvre pour remplacer les Allemands mobilisés et les nazis vont faire venir en Allemagne, de gré ou de force, un grand nombre de travailleurs. Au printemps 1942, ils exigent de la France un premier contingent de 250 000 hommes. Vichy propose alors de troquer les prisonniers français en Allemagne contre des ouvriers. C'est la « Relève », lancée en août 1942. Les Alpes-Maritimes se distinguent en fournissant le plus fort contingent de la zone non-occupée. Du 22 juin au 11 novembre 1942, 2687 azuréens partent volontairement travailler en Allemagne attirés par des salaires élevés et rebutés par le chômage endémique de la Côte d'Azur. Cependant la Relève n'obtient pas le succès escompté et peu de prisonniers sont libérés (30 seulement pour le département).

Les exigences allemandes conduisent alors Vichy à organiser la déportation des travailleurs français. En février 1943, le service du travail obligatoire (STO) contraint les jeunes Français âgés de 20 à 22 ans à effectuer deux années de travail en Allemagne. Au total, le nombre de déportés du travail français se situe entre 625 000 et 700 000 hommes. L'impopularité du STO explique le grand nombre de réfractaires : 2844 défailants sur 7714 requis dans les Alpes-Maritimes. Nombre d'entre eux rejoignent les maquis.

- 57. **Appel de Laval aux ouvriers, 13 juin 1942**
- 58. **Article de *L'Éclaireur de Nice*, du 23 juillet 1942 sur les ouvriers niçois partis travailler en Allemagne dans le cadre de la Relève**
- 59. **Affiche de propagande en faveur du travail en Allemagne, 166 W 19**
- 61. **Affiche de propagande pour le travail en Allemagne, avril 1943, 166 W 19**
- 62. **Article de *L'Éclaireur de Nice*, sur l'instauration du Service du travail obligatoire (STO) pour les jeunes gens nés entre 1920 et 1922, 17 février 1943**
- 64-65. **Écoutes téléphoniques faisant état des réactions au service du travail obligatoire, mars 1943, 166 W 19**
- 66. **Tract de la CGT-CFTC contre le travail en Allemagne, mai 1944, 308 W 16**

## 7. Pénurie et rationnement

La France va fournir le gros de l'effort imposé par les Allemands à l'Europe occupée pour financer leur effort de guerre. L'économie française est systématiquement exploitée dans tous les secteurs, minier, industriel et agricole, fournissant minerai de fer, bauxite, charbon, électricité, matériels automobile et aéronautique, produits chimiques. Le taux de change imposé par l'Allemagne à la France lui permet aussi d'acheter des marchandises à bon compte. Les Allemands prennent des participations dans de nombreuses sociétés françaises qu'ils contrôlent alors totalement. L'armistice de juin 1940 a en outre prévu des frais d'occupation quotidiens énormes (400 millions puis 700 en 1944). Ainsi, une part croissante du revenu national de la France est livrée à l'Allemagne : de 10,9 % en 1940, elle passe à 20,9% en 1942 pour atteindre 36,6 % en 1943 !

L'asphyxie économique du pays a pour conséquence des pénuries sévères pour tous les produits. La situation du ravitaillement est dramatique dans les Alpes-Maritimes car le département, urbain, abrite une population nombreuse et dépend de l'extérieur pour son approvisionnement. Afin d'assurer une répartition équitable des denrées et produits de toutes sortes, un ministère du ravitaillement est créé. Le rationnement alimentaire est mis en place en août 1940, grâce à des centres d'alimentation. Le marché noir prospère et le prix des denrées non rationnées subit une hausse considérable. La situation s'aggrave à la fin de 1942 (Officiellement la ration journalière passe de 1700 à 1500 calories). Des produits de substitution, appelés *ersatz*, tentent de remplacer ceux qui sont devenus introuvables. La population, sous-alimentée, voit son taux de mortalité s'élever. L'État organise l'assistance en créant le Secours national qui distribue des aliments, des vêtements et sert des repas aux plus démunis.

67. **Article de *L'Éclaireur de Nice* sur la nécessité du rationnement, 8 juillet 1940**
68. **Article de *L'Éclaireur de Nice* sur l'insuffisance du ravitaillement dans les Alpes-Maritimes, 19 octobre 1941**
69. **Affiche du Secours national en faveur de l'aide aux démunis par Eric, 1941**
70. **Cartes de rationnement, 1941-1944**
72. **Lettre d'un particulier dénonçant l'importance des restrictions alors que sévit le trafic du marché noir, 5 mars 1942, 616 W 45**
73. **Tract communiste dénonçant le pillage de la France par les Allemands, 1942, 166 W 13**

## 8. Le marasme économique

Durant toute la période de la guerre, l'économie française est exsangue. Au pillage allemand s'ajoutent les effets de la perturbation des échanges entre zone occupée et non-occupée, les pénuries de matières premières, la raréfaction des produits coloniaux, le manque de main-d'œuvre qualifiée en raison du STO. Dès la fin de l'année 1940, l'économie des Alpes-Maritimes connaît d'énormes difficultés. L'insuffisance de la production agricole, qui ne parvient pas à assurer le ravitaillement de la population, incite le pouvoir à lancer des campagnes en faveur du retour à la terre. Les échanges avec l'Afrique du Nord, par le port de Nice, sont limités. Les investissements sont freinés par les menaces italiennes d'annexion. La ligne de démarcation restreint les communications avec le Nord de la France. Les automobiles ne circulent plus par manque de carburant. L'usage du vélo se répand rapidement. Les gazogènes, fonctionnant au bois, sont rares et peu efficaces. La parfumerie grasse écoule à grand-peine sa production en raison de l'impossibilité d'exporter. Le bâtiment tourne à dix pour cent de sa capacité d'avant-guerre. Beaucoup d'hôtels sont fermés car le tourisme s'est évanoui. Les grands magasins n'ouvrent qu'une partie de la journée. Sous l'emprise des événements, le gouvernement de Vichy est contraint d'accroître la bureaucratie et l'étatisme. Un plan de modernisation et de nationalisation des entreprises est mis en place pour encadrer l'industrie prévoyant la fermeture des entreprises peu productives. Une réorganisation économique générale à l'échelle des départements est entreprise. Pour pallier la raréfaction des matières premières et des commandes, chaque préfet organise un comité d'étude et de coordination des questions économiques. Dans les Alpes-Maritimes, des grands travaux pour l'amélioration des voies de communication sont engagés. Certaines entreprises se reconvertisent dans la fabrication de gazogènes ; d'autres prospèrent en fabriquant des vélos. Cependant la plupart ne font que survivre (agro-alimentaire, hôtellerie) ou agonisent (grands magasins, radioélectricité). Les pénuries incitent également à l'innovation. Certains patrons tentent de promouvoir des inventions pour répondre aux besoins les plus urgents (fabrication de voitures électriques, chauffage solaire).

**75. Discours du maréchal Pétain du 20 avril 1941 en faveur de l'agriculture**

**76. Propagande pour le développement de la production agricole**

**77. Note sur les difficultés de l'agriculture liées à la pénurie de carburant, 13 mars 1942, 616 W 45**

**78-79. Lettres interceptées par la censure en 1941, expédiées par des fabricants réduits à arrêter leur production faute de fournitures, 616 W 187**

**81. Publicité pour un gazogène**

**82. Plan d'un starter pour les moteurs à gazogène inventé par Stringa à Nice, 9 août 1943**

**83. Mise au point d'un véhicule électrique à Cannes par la Société du champion automobile Raph, août 1942**

**84. Publicité pour des appareils de chauffage solaires, 15 novembre 1941**

## 9. L'occupation italienne (novembre 1942-août 1943)

Le 8 novembre 1942, les Anglo-américains débarquent en Afrique du Nord. Hitler informe alors Pétain qu'il donne l'ordre de faire occuper la zone sud pour prévenir un débarquement allié sur les côtes méditerranéennes. En moins de vingt-quatre heures toute la zone non-occupée est contrôlée par les forces allemandes et italiennes. A Toulon, le gros de la flotte de haute mer choisit de se saborder. Désormais la France est entièrement sous tutelle allemande tandis que la Provence et la Côte d'Azur sont occupées par la quatrième armée italienne à partir du 11 novembre. L'opinion publique azuréenne est hostile, mais l'occupation s'effectue dans le calme. Les deux divisions italiennes fixées dans les Alpes-Maritimes totalisent près de 30 000 hommes. Des attentats les frappent et provoquent, à chaque fois, l'établissement de couvre-feux. La police militaire pourchasse les résistants. Les fascistes italiens multiplient vexations et persécutions. Les Italiens tentent de profiter de l'occupation des Alpes-Maritimes pour favoriser l'annexion de Nice à l'Italie. Déjà, depuis 1940, dans les communes occupées de Menton et de Fontan, l'italianisation a été mise en place : signalisation et écoles italiennes, cours légal de la lire, interdiction des journaux français. Plusieurs milliers de juifs, fuyant l'occupation allemande, se sont réfugiés dans la zone sous contrôle italien où ils se sentent en sécurité. Le débarquement des Alliés en Sicile en juillet 1943, puis en Italie provoquent l'effondrement du régime de Mussolini qui est arrêté. Le 8 septembre 1943, l'Italie signe un armistice avec les Alliés, provoquant l'invasion des forces allemandes. Le 9 septembre, les troupes italiennes se retirent des Alpes-Maritimes dans le désordre le plus complet. Les Allemands réussissent à capturer certaines unités. D'autres fuient vers la frontière en abandonnant équipement et armement.

**85. Carte de France, juin 1940-novembre 1942**

**86. Avis d'occupation de la zone des Alpes-Maritimes par les Italiens en réaction à l'attaque anglo-américaine, 12 novembre 1942**

**87. Article de *L'Éclaireur de Nice*, sur l'occupation de Toulon et la démobilisation de l'armée française**

**88. Revue des troupes par Mussolini à Menton le 1<sup>er</sup> juillet 1940**

**89. Débarquement de cavaliers italiens sur le port de Nice**

**90. Défilé des troupes italiennes à Nice le 11 novembre 1942, 2 photographies**

**91. Rapport de police sur des violences commises par les autorités italiennes pendant l'occupation, 616 W 242**

**92. Journal fasciste *Il Nizzardo* du 6 décembre 1942 relatant l'arrivée des troupes italiennes à Nice, PR 600**

**93. Appel d'Ezio Garibaldi appelant les fascistes à combattre pour rendre Nice à l'Italie, 15 novembre 1942, 166 W 10**

**94. Italianisation des noms à Menton, 1941**

**95. Carte éditée par la Résistance contre la revendication italienne sur Nice**

## 10. L'occupation allemande (septembre 1943-août 1944)

L'occupation allemande va se traduire principalement par une fortification intensive du littoral azuréen, de Théoule à Menton, afin d'empêcher un éventuel débarquement allié. Des milliers de riverains sont évacués pour transformer leur immeuble en bunkers ; une centaine de casemates sont construites ; 100 000 mines sont posées ; des murets de béton barrent la Promenade des Anglais à Nice et la Croisette à Cannes ; toutes sortes d'obstacles au débarquement sont installés. Les civils sont requis pour garder les voies ferrées ou pour l'organisation allemande Todt qui assure les travaux de fortification.

Les Alpes-Maritimes sont soumises à un régime d'occupation renforcée semblable à celui de la zone nord. Les difficultés de ravitaillement, déjà supérieures à celles que connaissent d'autres départements, s'accroissent. Les relations des occupants avec la population se durcissent. La Gestapo s'installe à Nice à l'hôtel L'Hermitage et à Cannes à la villa Montfleury et elle organise la chasse aux juifs et la répression des résistants. Avec ses auxiliaires français, PPF et Milice, la Gestapo multiplie les exactions en 1944, torture et déporte. Près de 400 Azuréens sont ainsi envoyés en Allemagne, notamment Pierre Bertone (réseau Buckmaster), Raoul Brès (réseau Alliance), René Meffre (groupe Rémy), Philippe Rodat (M.U.R.) et le poète André Verdet. D'autres sont exécutés dans des conditions épouvantables. Ange Grassi et Séraphin Torrin sont pendus aux réverbères de l'avenue de la Victoire à Nice ; cinq lycéens de Masséna sont capturés par la Milice et fusillés à Saint-Julien-du-Verdon. Certains villages sont particulièrement frappés, avant et après le débarquement allié, comme Puget-Théniers et Gattières. Plus de 500 Azuréens payent de leur vie leur engagement dans la Résistance.

**97. Inspection de la baie des Anges par le général Kohlermann**

**98. Instructions allemandes pour l'attribution des laissez-passer, 5 mai 1944**

**99. Laissez-passer de nuit**

**100. Défilé à Nice d'un bataillon de fortification allemand, novembre 1943**

**101. Train blindé allemand de Nice à Menton**

**102-103. Camouflage des façades d'immeubles sur le bord de mer et fortifications à Nice**

**104. Barrage antichar sur un pont du Paillon à Nice en 1944**

**106. Blockhaus camouflé à Golfe-Juan en 1944**

**107. Carte des fortifications réalisées par les Allemands à Nice**

**108. Rapport de police au sujet des résistants fusillés à l'Ariane le 15 août 1944, 159 W 40**

**109. Esther Poggio, agent de liaison du réseau Coty, exécutée le 15 août 1944**

**110. René Borghini, chef de réseau du groupe monégasque Combat, exécuté le 15 août 1944**

**111. Victor Bocchiardo sergent du 8<sup>ème</sup> FTP, exécuté le 15 août 1944**

**112. Claude Mendrjiszky, médecin du maquis d'Utelle (8<sup>ème</sup> FTP) exécuté le 15 août 1944**

**113. Laurent Luquet, 8<sup>ème</sup> FTP, exécuté le 15 août 1944 à l'âge de 17 ans**

**114-115. Torrin et Grassi pendus sous les arcades de l'avenue de la Victoire à Nice, 7 juillet 1944**

**116. Télégramme du préfet au gouvernement de Vichy annonçant la pendaison de Torrin et Grassi**

**117. Récit du massacre de la villa Montfleury à Cannes perpétré par la Gestapo et ses auxiliaires français le 15 août 1944, *L'Ergot*, 14 décembre 1944**

## 11. L'antisémitisme d'État

Les conséquences de la défaite sont catastrophiques pour les 300 000 juifs résidant en France, qu'ils soient de nationalité française ou étrangère, transformant leur vie en un véritable calvaire. L'extrême-droite française, antisémite, peut s'attaquer aux juifs, qu'elle rend responsable de la défaite. Ils sont frappés, dès 1940, par des dispositions réglementaires prises à la fois par les Allemands et par le gouvernement de Vichy. Ce dernier met en œuvre un antisémitisme d'État visant à exclure les juifs de nationalité française de la vie politique, sociale et économique du pays. Ils sont soumis à partir du 3 octobre 1940 à un statut (modifié en 1941) les excluant de toute fonction électorale, de la fonction publique, de la magistrature, de l'armée, limitant l'accès à l'Université et aux professions libérales, confisquant leurs entreprises. Dès lors, les juifs français ne sont plus des citoyens à part entière. Un commissariat général chargé des questions juives est créé en 1941. Toujours en zone sud, les juifs étrangers sont assignés à résidence ou internés dans des camps spéciaux, à Rivesaltes, Gurs, Noé... Dans les Alpes-Maritimes où plusieurs milliers de juifs étrangers se sont réfugiés, ces mesures rencontrent un accueil favorable dans l'opinion d'extrême-droite, d'autant plus que leur présence dans les hôtels du littoral accroît les difficultés de ravitaillement.

En zone occupée, les Allemands font main basse sur les biens des juifs français, leur imposent une taxe d'un milliard de francs puis entreprennent leur recensement systématique. En mai 1942, tous les israélites âgés de plus de six ans doivent porter une étoile jaune et subissent toutes sortes de vexation.

- 118. **Rapport de police du 16 juin 1941 sur l'apposition de tracts antisémites à Nice, 616 W 96**
- 119. **Tract antisémite diffusé à Nice, 616 W 233**
- 120. **Extrait de lettre antisémite contrôlée par la censure, août 1942, 616 W 48**
- 121. **Texte de loi portant statut des Juifs, 18 octobre 1940**
- 122. **Formulaire de déclaration d'origine juive**
- 123. **Article de *L'Éclairer de Nice* sur le recensement des Juifs, 13 juin 1941**
- 124. **Déclaration du commissaire général aux questions juives Darquier de Pellepoix, 12 mai 1942**
- 125. **Lettre du préfet des Alpes-Maritimes à René Bousquet, secrétaire général pour la police, au sujet de la surveillance des israélites étrangers, 24 avril 1942, 616 W 45**
- 126. **Lettre contrôlée par la censure émanant d'un Juif qui évoque la perte de nationalité et la situation des Juifs à Nice, 25 novembre 1941**

## 12. La solution finale

En janvier 1942 les nazis décident de mettre en œuvre la « solution finale » c'est-à-dire l'extermination de tous les juifs européens ainsi que des slaves et des tziganes. La section de la Gestapo chargée des questions juives planifie la déportation des juifs de France, de Belgique et des Pays-Bas. Les juifs étrangers ou apatrides puis ceux de nationalité française sont rafles avec l'aide de la police française en zone nord dès 1940 et sous le contrôle du gouvernement de Vichy en zone sud, en août 1942. Ainsi, dans les Alpes-Maritimes, l'importance prise par la communauté juive dans le département (12 717 déclarés dont 7554 étrangers) favorise la réalisation d'une opération comparable à la rafle parisienne du « Vél d'Hiv ». Les 26 et 27 août, 610 juifs étrangers sont arrêtés par la police et la gendarmerie française, rassemblés à la caserne Auvare à Nice puis envoyés en train au camp de Drancy, en région parisienne. Planifiée avec soin par le gouvernement de Vichy, cette opération policière de grande envergure émeut l'opinion publique prise de compassion pour le sort de ces malheureux. L'occupation des Alpes-Maritimes par l'armée italienne apporte un répit aux juifs pendant une dizaine de mois. Les Italiens adoptent à leur égard une attitude bienveillante, les protégeant de l'administration française et des collaborateurs.

A l'annonce du retrait des troupes italiennes en septembre 1943, de nombreux juifs cherchent à suivre leurs protecteurs en Italie. Certains, comme ceux résidant à Saint-Martin Vésubie, atteignent le Piémont en franchissant les cols au prix d'immenses souffrances. Pendant plusieurs mois, la Gestapo, dirigée par Brunner et assistée de miliciens et de membres du PPF, traque les juifs et les transfère à Drancy dans des wagons à bestiaux. Les Alpes-Maritimes seront au second rang des départements français pour le nombre de déportés raciaux (2710). Cependant, les Azuréens s'organisent pour lutter contre la déportation ; une centaine de jeunes décidés et altruistes, aidés par des personnalités comme l'évêque de Nice, monseigneur Rémond. Des milliers de persécutés vont être sauvés, cachés sur place ou transférés dans des régions moins surveillées.

Arrivés à Drancy, les juifs sont internés dans des conditions épouvantables avant d'être déportés vers les camps de concentration, principalement Auschwitz. Ceux-ci ont pour fonction d'exterminer les opposants au Reich tout en fournissant à l'économie allemande une main-d'œuvre gratuite. A partir du printemps 1942 et jusqu'en juillet 1944, 76 convois partent de la gare de Drancy, transportant plus de 75 000 juifs (47 000 étrangers, 23 000 français). Moins de 2 500 reviendront de cet enfer.

127. **Télégrammes du ministre de l'Intérieur aux préfets de la zone libre ordonnant le déclenchement des rafles des israélites étrangers pour le 26 août 1942, 166 W 16**
128. **Directives du secrétariat général de la police organisant le convoi du 31 août, 26 août 1942, 166 W16**
129. **Liste nominative de Juifs convoyés par train au camp de Rivesaltes, 7 octobre 1942, 166 W 16**
130. **Compte-rendu des rafles de Juifs étrangers opérées le 27 août 1942, 166 W 16**
131. **Tract contre la déportation diffusé à Nice, 12 octobre 1942**
132. **Compte-rendu d'arrestations de Juifs effectuées à Thorenc (près de Grasse) par les Allemands, 15 octobre 1943, 166 W 6**
133. **Compte-rendu d'arrestations de Juifs effectuées à Nice par les Allemands, 22 septembre 1943, 166 W 6**
134. **Four crématoire du camp de Struthof près de Strasbourg**
135. **Victimes découvertes par les Américains au stalag de Lamberg le 29 avril 1945**
136. **Victimes découvertes par les Américains au camp de Buchenwald, 13 avril 1945**

### 13. La Résistance s'organise

Autour du général de Gaulle, des Français se sont rassemblés, dès l'été 1940, pour combattre les forces de l'Axe et préparer l'avenir politique de la France. En métropole aussi des hommes et des femmes issus de tous les milieux ne se résignent pas à la défaite et cherchent à s'organiser pour lutter contre l'occupant et la collaboration du régime de Vichy. Dans la clandestinité, des mouvements de résistance se créent et se structurent avec des formes d'action très diverses. En zone sud, trois grandes formations se développent : *Combat*, *Libération*, et *Franc-tireur*. Dans la zone nord, ce sont *Libération* et, depuis juin 1941, le *Front national* dans lequel le parti communiste est prépondérant. Jusqu'en 1942 les mouvements de Résistance et la « France Libre » ont peu de contacts, par méconnaissance réciproque. Or, les résistants ont besoin d'argent et encore plus d'armes, et de Gaulle doit prouver aux Alliés qu'il a derrière lui tous les résistants. Des envoyés de la « France Libre » partent en mission en France. La plus importante est la « mission Rex » mise en œuvre, à partir de janvier 1942, par l'ancien préfet Jean Moulin, qui devient délégué de Charles de Gaulle pour la zone sud, avec pour mission d'unifier la Résistance intérieure. En janvier 1943, les trois grands mouvements de la zone sud se rassemblent dans les Mouvements Unifiés de la Résistance (M.U.R.). Après avoir séjourné à Nice où il avait ouvert une galerie de peinture pour couvrir ses activités, Jean Moulin met sur pied un Conseil national de la résistance, dont la première réunion se tient, le 27 mai 1943, dans Paris occupé. Le CNR -unique organisation de ce type dans toute l'Europe occupée- regroupe huit mouvements de Résistance, deux confédérations syndicales et six partis politiques (du PCF aux formations de droite). Cette unification survit à l'arrestation de Moulin à Caluire le 21 juin 1943 et à sa mort. Ces mouvements créent progressivement des formations militaires (Armée Secrète et Groupes francs pour les Mouvements Unis de Résistance, Francs-Tireurs et Partisans pour le Front national) et constituent, au début de 1944, un comité départemental de libération, chargé de coordonner l'insurrection et d'assurer la relève politique. Parallèlement, de Gaulle s'est imposé aux Alliés comme seul représentant de la France résistante, à la tête du Comité français de libération nationale qui se transforme le 2 juin 1944 en un Gouvernement provisoire de la République française. A cette date, le pouvoir de la Résistance est prêt à se substituer à celui de Vichy. La presse, les tracts et la radio constituent des moyens efficaces pour faire entendre la voix de l'opposition au régime de Vichy et à l'occupant mais les obstacles sont multiples : pénurie de papier, contrôle des machines à écrire, des ronéos et des imprimeries, délation, brouillage des émissions. La presse émane des mouvements de Résistance (*Combat*, *Libération*, *Franc-Tireur* pour les Mouvements Unis de la Résistance, le *Patriote niçois* pour le Front National, *Témoignage chrétien* pour le M.C.R.) ou de partis clandestins (*Le Cri des travailleurs* pour le parti communiste, *Le Populaire* ou *L'Alerte* pour le parti socialiste). Elle est imprimée sur place ou diffusée à partir des régions lyonnaise et marseillaise au prix de mille difficultés. Nombre de ces résistants, qui ont accompli patiemment des tâches souvent ingrates, épuisantes et toujours dangereuses ne verront pas la Libération.

137. **Premier papillon du Front national appelant à manifester le 11 novembre 1941, 166 W 13**
138. **Papillon du Front national appelant à lutter contre le STO, automne 1943, 166 W 13**
139. **Demande d'autorisation d'ouverture d'une galerie de peinture à Nice par Jean Moulin, 16 octobre 1942**
140. **Photographie de Jean Moulin prise avant la guerre**
141. **Tract diffusé à Nice soutenant le général de Gaulle comme seul chef de la France libre, janvier 1943, 166 W 13**
142. **Rencontre entre Churchill, Roosevelt, de Gaulle et Giraud à Anfa au Maroc en mai 1943**
143. **Robert de Lattre, membre du réseau Coty, exécuté le 15 août 1944**
144. **Victor Harang, membre du réseau Ajax, exécuté le 15 août 1944**
145. **Charles Alunni, agent de liaison du groupe Surcouf, exécuté le 15 août 1944**
146. **Organigramme des mouvements et réseaux de résistance présents dans les Alpes-Maritimes**
147. **Tract du Front National, automne 1942**
148. **Journal clandestin *Le Franc-Tireur*, juin 1942, 1 J 473**
149. **Journal clandestin *Le Cri des travailleurs*, décembre 1942**
150. **Journal clandestin *Combat*, décembre 1942**



**Photographie de Jean Moulin prise avant la guerre**

## 14. Maquis et opérations militaires alliées

Face à la présence de l'occupant italien puis allemand, la Résistance développe son action militaire, notamment grâce à l'implantation de maquis, à la fin de l'année 1943, étoffés par les jeunes refusant le service du travail obligatoire. Les maquis se chargent des opérations de guérilla et se préparent à la lutte armée, réussissant à faire régner la peur parmi les Allemands et les collaborateurs et contribuant à les démoraliser. Le manque d'armes oblige souvent les maquisards à refuser le combat, mais leur armement s'améliore progressivement grâce à des parachutages effectués par l'aviation alliée entre juillet 1943 et août 1944 sur une douzaine de sites du haut-pays, notamment celui du plateau de Dina près de Puget-Théniers. Pour aider les maquisards, il faut fabriquer des faux papiers, les installer à l'écart des villages dans des granges abandonnées ou dans des grottes. La vie y est dure ; le froid, l'isolement et parfois la faim provoquant le découragement. Le principal souci est le ravitaillement et l'équipement. Les multiples complicités ne suffisent pas et il faut réquisitionner chez l'habitant au risque de mécontenter la population.

Les Alliés multiplient les opérations maritimes et aériennes pour aider la Résistance et affaiblir l'effort de guerre allemand. Le littoral azuréen est le théâtre, de janvier à novembre 1942, de débarquements ou d'embarquements à partir de sous-marins ou de voiliers, d'agents des services spéciaux anglais qui alimentent maquis et réseaux en argent, armes, matériel de sabotage ou appareils radio et de dirigeants de la Résistance. Du 11 novembre 1943 au 14 août 1944, les Alpes-Maritimes sont l'objet d'une vingtaine de bombardements aériens anglo-saxons visant les ponts enjambant le Var, des installations industrielles (usines de La Bocca, scierie du Suquet d'Utelle, cimenterie de la Grave de Peille), ferroviaires (dépôt SNCF de Nice Saint-Roch) ou portuaires (port de Nice) qui font 455 tués, 740 blessés et 9 380 sinistrés. Trois communes sont surtout victimes : Cannes, Saint-Laurent-du-Var, et Nice. Par la voie des quotidiens *Le Petit Niçois* et *L'Éclaireur de Nice*, les collaborateurs se servent des bombardements pour tenter de retourner l'opinion publique contre les Alliés alors que ces derniers préparent la libération du pays. Le département subit le contrecoup de la guerre en Méditerranée orientale ; des navires marchands français et des paquebots reliant la Corse sont torpillés.

- 153. Carte des maquis des Alpes-Maritimes en juin 1944
- 154. Jeune maquisard du groupe Lorrain, printemps 1944
- 155. Stockage par des maquisards d'armes parachutées, 12 août 1944
- 156. Rapport de gendarmerie relatant un combat entre maquisards et Allemands près de Saint-Jeannet, 22 avril 1944, 166 W 6
- 157. Conteneur destiné au parachutage d'armes
- 158. Carte des parachutages et approvisionnements par mer
- 159. Sous-marin britannique au large des côtes provençales
- 160. Une de *L'Éclaireur de Nice* sur les bombardements de Cannes-la-Bocca et de Nice, 15 novembre 1939
- 161. Bombardement du pont du Var, août 1944

## 15. Attentats et sabotages

À partir de l'occupation italienne, les formations paramilitaires de la Résistance (groupes francs dans les villes, maquis dans les zones rurales) organisent de nombreux attentats afin d'impressionner l'opinion publique et de démoraliser l'occupant. C'est ainsi que les permanences de mouvements collaborateurs, de la Légion française des combattants, de l'Office de placement allemand sont plastiquées, que des soldats italiens et allemands, des miliciens, des Français délateurs et adhérents au Parti populaire français sont abattus. De la même manière, de nombreux sabotages sont entrepris afin de freiner la production de guerre et de perturber les communications : les voies ferrées sont coupées ; les câbles téléphoniques et des lignes à haute tension sont tranchés ; les usines fournissant des commandes aux Allemands sont endommagées. Le bilan s'établit à 404 attentats et sabotages.

- 162. **Courbe des attentats et sabotages de 1941 à 1944**
- 163. **Articles de *L'Éclaireur de Nice* sur l'instauration d'un couvre-feu après un attentat contre des militaires italiens, 27 avril 1943**
- 164. **Attentat à l'explosif contre des soldats allemands dans le café Noailles à Nice : note de police et photos, 25 décembre 1943, 308 W 10**
- 165. **Article de *L'Éclaireur de Nice* sur l'exécution du chef départemental du P.P.F, 25 novembre 1943**
- 166. **Attentat contre le siège de la Milice à Nice, 16 août 1943, 308 W 10**
- 169. **Rapport de police sur le sabotage de l'usine de ciment de la Grave-de-Peille, rapport et plan, 23 décembre 1943**
- 170. **Sabotage de la voie ferrée Nice-Coni, et photo d'une engin explosif, 25 août 1943, 308 W 10**

## 16. La libération du haut-pays

Le débarquement allié du 6 juin 1944 en Normandie s'accompagne de l'exécution par la Résistance, sur l'ensemble du territoire français, du Plan vert (sabotage des voies de communication) et du Plan rouge (rassemblement des formations militaires de la Résistance en vue de l'insurrection générale). Si le premier est correctement réalisé dans les Alpes-Maritimes, le second échoue en raison de dissensions internes qui retardent l'insurrection. Ce flottement entraîne le renvoi vers le littoral de nombreux volontaires parmi lesquels des lycéens niçois sont capturés et fusillés. En revanche, dans les Alpes-de-Haute-Provence, l'insurrection est réussie et des territoires sont libérés. Le Haut-Var est la première région des Alpes-Maritimes à se soulever. Le 9 juillet, Beuil, Péone, Guillaumes et Saint-Martin d'Entraunes passent sous le contrôle de 150 résistants après que les ponts du Cians et de Daluis aient été détruits. Le 18 juillet 700 Allemands s'engagent dans les gorges du Cians et du Daluis mais échouent devant les postes du Pra d'Astier et du Berthéou. Pendant plusieurs jours, les combats se succèdent : le quadrilatère du Haut-Var reste aux mains des Forces françaises de l'intérieur (F.F.I), nom donné en 1944 à l'ensemble des formations militaires de la résistance, qui essaient deux maquis dans la vallée de la Tinée. Des parachutages à Beuil renforcent leur potentiel. Mais les Allemands continuent de riposter vigoureusement et trois figures de la Résistance provençale tombent alors : Henri Hutinet, Gérard Pierre-Rose et Jean Lippmann. Dans tout l'arrière-pays, les F.F.I, rejoints par les gendarmes, sont de plus en plus combattifs, harcèlent les garnisons et les convois ennemis. A partir du 15 août 1944 (débarquement en Provence), les F.F.I. renforcés par de nombreux villageois, passent à l'offensive généralisée, parvenant à faire capituler de petites garnisons à Saint-Martin-Vésubie, Bancairon et Puget-Théniers. Ils envoient des détachements vers la côte, libérant au passage plusieurs villages. Des combats acharnés se déroulent autour de Levens et Plan-du-Var, qui constituent le verrou de la résistance allemande, et dans la région de Peille. Le 27 août, les F.F.I. sont aux portes de Nice.

- 172. **Le capitaine L'écuyer (commandant Sapin), chef régional de l'ORA devenu chef départemental F.F.I le 16 août 1944**
- 174. **Le commandant FFI Sapin et le capitaine Morgan à Lantosque le 15 août 1944**
- 175. **Autocar réquisitionné par le maquis Morgan dans la Vésubie**
- 176. **Reddition de la garnison allemande de Saint-Martin-Vésubie obtenue par le maquis Morgan et le groupe Sola le 16 août 1944**
- 177. **Rapport sur l'insurrection du haut-pays, 18 août 1944, 122 W 64**
- 178. **F.F.I de la Compagnie Lorrain lors du combat de Plan-du-Var, août 1944**
- 179. **Rapport sur l'insurrection du pays niçois, 18 août 1944, 122 W 64**
- 180. **Récupération d'armement et de matériel allemand par des insurgés**

## **17. Le débarquement de Provence et la libération de l'ouest du département**

En novembre 1943, à Téhéran, les Alliés prévoient un débarquement en Provence. Après le débarquement en Normandie du 6 juin 1944, Churchill n'est plus aussi favorable à cette idée. En revanche le général de Gaulle, dès la fin du mois de juin 1944, fait savoir que les troupes françaises, qui s'étaient distinguées en Italie, ne s'arrêteraient pas là. Désormais de Gaulle est mis au courant des plans d'opérations qu'il approuve. La première armée française commandée par le général de Lattre de Tassigny constitue un peu plus de la moitié de ce corps de débarquement. C'est dans la nuit du 14 au 15 août que débute le débarquement en Provence sur les côtes de Cavalaire, à Fréjus et dans la région du Muy. La Résistance contribue à la réussite de l'opération en fournissant des renseignements sur les fortifications, les champs de mines et le déploiement des unités allemandes mais aussi en sabotant des voies de communication et les lignes téléphoniques de l'ennemi. Elle harcèle les colonnes de renforts ou isole les garnisons situées à l'intérieur des terres et guide les forces alliées, facilitant leur progression rapide vers la Haute-Provence (libération de Digne le 19 août), les camps retranchés de Toulon et de Marseille (libérés les 27 et 28 août) et le littoral azuréen. Le commandant F.F.I. Sapin parvient à convaincre le général américain Frederick de progresser en direction de la région niçoise alors qu'il aurait dû se limiter à protéger le flanc Est des troupes alliées débarquées dans le Var. Bombardements navals et mitraillages aériens se succèdent pendant une semaine du Cros-de-Cagnes à La Napoule. De durs combats ont lieu entre résistants et forces allemandes dans la région de Grasse. Cannes et Antibes sont libérées le 24 août subissant de lourdes destructions. Les Américains atteignent le fleuve Var le 27 août.

- 181. Carte des parachutages et points de débarquement le 15 août 1944**
- 183. La flotte alliée au large des côtes varoises au matin du 15 août 1944**
- 184. Péniches de débarquement sur les côtes varoises**
- 185. Débarquement de matériel militaire**
- 186. Reddition de soldats allemands**
- 187. Rapport sur la situation de l'arrondissement de Grasse, 21 août 1944, 122 W 64**
- 188. Rapport sur les bombardements de Cannes et de sa région, 23 août 1944, 122 W 64**
- 189. Destruction du viaduc d'Anthéor par les bombardements alliés**
- 190. Destruction de la jetée du port de Cannes par les Allemands**
- 191. La foule dans la rue d'Antibes à Cannes libérée le 24 août 1944**
- 192. Arrivée des soldats américains à Antibes (pont de la gare) le 24 août 1944**
- 193. Constitution du comité de libération nationale à la tête de la commune de Vence après le départ des troupes allemandes le 27 août 1944, 162 W 78**

## 18. La libération de Nice et de sa région

Dès le 20 août, l'usine à gaz et l'imprimerie de *L'Éclaireur de Nice* sont occupées. Le 24, un comité insurrectionnel se forme. Le 27, un tract du Comité départemental de libération (C.D.L.) clandestin appelle les Niçois à l'insurrection. Le 28 août, les combats insurrectionnels commencent en début de matinée au passage à niveau, en haut du boulevard Gambetta. Ils se déplacent dans le Vieux-Nice où la mairie et la préfecture sont occupées. Dans l'après-midi, ils gagnent les places Garibaldi et Masséna, la villa Thiole, Riquier et Saluzzo ainsi que des usines occupées. En fin de journée, la *Kriegsmarine* fait sauter le port et la Wehrmacht évacue la ville après avoir bombardé et mitraillé ses itinéraires de repli. Les F.F.I. se font alors remettre l'Hôtel de ville et la préfecture au nom du C.D.L. Le 29 août, le préfet Maurice Moyon nommé par le gouvernement provisoire, prend ses fonctions. Le 30, les gros des forces américaines font une entrée triomphale par l'avenue de la Californie, la rue de France et la place Masséna. Les F.F.I. déplorèrent 30 tués et 276 blessés. Des dizaines d'immeubles sont endommagés. Le port est partiellement détruit et impraticable. Les parachutistes américains continuent leur progression le long du littoral vers la frontière italienne. Le 509<sup>e</sup> bataillon s'installe à Beaulieu le 30 août. Les éléments du 551<sup>e</sup> bataillon progressent le long de la grande corniche. Ils libèrent La Turbie le 3 septembre. Les Américains et les Canadiens du 1<sup>er</sup> Special Service Force, accompagnés de F.F.I., entrent dans Menton le 6 septembre. Ils remontent le Careï jusqu'à Castillon.

- 194. Localisation des combats de la libération de Nice le 28 août 1944 à Nice
- 195. Distribution de grenades à la milice patriotique du garage Renault à Nice
- 196. Appel à l'insurrection distribué à Nice par le parti communiste vers le 15 août 1944
- 197. Affiche du Front National éditée en 1944
- 198. Destruction des symboles de la Révolution nationale dans les rues de Nice
- 199. Numéro du *Patriote Niçois* d'août 1944 sur la libération de Nice
- 200. F.F.I de Levens arrivant à Nice le 29 août 1944
- 201. Un F.F.I. monte la garde devant le siège de la Feldkommandantur de Nice, 29 août 1944
- 202. F.F.I de Levens dans Nice sur un half-track allemand le 29 août 1944
- 203. Défilé des F.F.I devant le lycée Masséna à Nice
- 204. Parachutistes américains accueillis en libérateurs à Nice, 30 août 1944
- 205. Arrivée des parachutistes américains au col d'Èze avec un éclaireur F.F.I
- 206. Groupe de F.F.I dirigé par le capitaine Barsacq entrant dans Monaco

## **19. La libération de l'est du département (septembre 1944-août 1945)**

Après la libération de la région mentonnaise à l'automne 1944, les nouvelles autorités militaires proposent aux nombreux résistants de rejoindre l'armée française pour la durée de la guerre. Près de 3 000 F.F.I. sont alors intégrés dans les bataillons du groupement alpin sud, transformé en 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie alpine au début de 1945. Mal équipées, exposées aux rigueurs de l'hiver, ces troupes font pourtant preuve d'un moral élevé et défendent la frontière de Menton à Saint-Etienne-de-Tinée aux côtés des Américains. En mars 1945, quand les troupes américaines quittent les Alpes-Maritimes, le département n'est pas complètement libéré et la région de la Roya constitue, avec les poches de l'Atlantique, l'un des derniers territoires français encore occupés alors que les armées progressent rapidement au cœur de l'Allemagne.

Le général de Gaulle, président du gouvernement provisoire, tient à réaliser la libération totale du département et des territoires laissés à l'Italie en 1860. Le 8 avril 1945, il vient à Nice annoncer le début de l'offensive. Le commandement français décide ainsi l'envoi dans les Alpes-Maritimes de la 1<sup>ère</sup> division française libre. Sa mission : s'emparer du massif fortifié de l'Authion, libérer la vallée de la Roya et occuper une partie du territoire italien. Le 3<sup>e</sup> régiment d'infanterie alpine lui est affecté. Du 10 au 26 avril, des combats acharnés permettent de s'emparer des forts de l'Authion puis de repousser les Allemands dans la vallée de la Roya vers le col de Tende. Le 26 avril, les Français pénètrent dans Tende, La Brigue et Vintimille, le département est entièrement libéré. Si le succès de l'offensive est complet, les pertes françaises sont lourdes : 273 tués, 728 blessés.

- 207. Les étapes de la libération du département**
- 208. Une du journal *Combat* sur la libération de Sospel et Castillon, 31 octobre 1944**
- 209. FFI à Roquebillière**
- 211. FFI au fort de Rimplas**
- 212. Entraînement des sections d'assaut de la 1<sup>ère</sup> DFL en vue des combats de l'Authion**
- 213. Discours du général de Gaulle à Nice le 9 avril 1945 publié dans *La Liberté de Nice et du Sud Est*, 10 avril 1945**
- 214. Le général de Gaulle avec le préfet Haag et le général Doyen au monument aux morts de Nice, 9 avril 1945**
- 215. Canons de la 1<sup>ère</sup> DFL visant la crête frontière depuis la Tinée**
- 216. Char en progression sur la piste de Cabanes-Vieilles**
- 217. Bombardement du camp de Cabanes-Vieilles**
- 218. Éléments de la 1<sup>ère</sup> DFL franchissant le col de la Lombarde**

## 20. Le 8 mai 1945 et les conséquences du conflit

Le 8 mai 1945, le général de Lattre de Tassigny représente la France lors de la capitulation allemande à Berlin. A 15 h 15, les cloches des villes du littoral sonnent à toute volée tandis que 101 coups de canon sont tirés à Nice depuis le jardin Albert I<sup>er</sup>. Des défilés se forment, partout la joie éclate. Comme au plan national, où 600 000 personnes sont décédées, le bilan humain du conflit dans les Alpes-Maritimes est tragique : 1 136 soldats tués, 222 résistants exécutés, 918 civils tués, 1 930 déportés non revenus, 1 477 invalides. Le déficit démographique s'élève à 65 000 personnes dans les Alpes-Maritimes. Le bilan économique est tout aussi lourd, par l'importance des destructions des voies de communication mais aussi par une perte globale du potentiel productif des entreprises de près de 35 %. Le déminage, entrepris à partir d'octobre 1944, provoque la mort de 178 civils et de 89 démineurs. La reconstruction commence par les ports et les aérodromes puis par le réseau ferroviaire (Nice-Digne : décembre 1944, Nice-Marseille : janvier 1945) et les routes. Sur le plan politique, les municipalités sont remplacées par des comités locaux de libération issus de la Résistance. Le préfet doit imposer l'autorité de l'État par la nomination de nouveaux cadres administratifs et l'épuration des collaborateurs (2 500 personnes sont arrêtées et une cour de justice est créée en septembre 1944). Une nouvelle presse libre succède aux journaux qui ont continué de paraître sous le régime de Vichy : *Le Patriote*, *L'Aurore*, *La Liberté*, *Combat* puis *Nice-Matin*. La première consultation électorale, qui a lieu le 21 octobre 1945 pour mettre en place l'Assemblée constituante, consacre la première place du parti communiste avec 3 élus, suivi de l'Union républicaine et du M.R.P. A côté des notables traditionnels, un personnel politique nouveau issu de la Résistance s'impose dans les Alpes-Maritimes. Dès septembre 1944, un comité de libération de Tende et de La Brigue est formé, un plébiscite organisé, mais le 10 juillet les troupes françaises doivent se retirer de la haute Roya, sous la pression américaine. Cependant, le 10 février 1947, le traité signé par les Alliés à Paris donne La Brigue et Tende à la France. L'accord est confirmé par une consultation des populations concernées qui se prononcent avec près de 92 % de oui en faveur de leur rattachement à la France. Une page particulièrement tragique de l'histoire vient d'être tournée. L'importance qui lui est accordée dans la mémoire collective se traduit, pour les Alpes-Maritimes, par plus de 200 monuments et par un grand nombre de noms de rues évoquant des personnalités ou les combats de la deuxième guerre mondiale.

- 219. Une du journal *L'Espoir de Nice* consacrée à la victoire, 9 mai 1945
- 220. Tract distribué par les FTP demandant une épuration rapide
- 221. Article de *Nice-Matin* sur la condamnation à mort de Joseph Darnand, 4 octobre 1945
- 222. Destruction du pont ferroviaire de la Vésubie
- 224. Destruction du port de Nice
- 226. Le gouvernement provisoire du général de Gaulle (à sa droite René Cassin)
- 227. Discours du général de Gaulle devant l'Assemblée consultative provisoire
- 228. Le cimetière provisoire de l'Escarène de la 1<sup>ère</sup> D.F.L. qui a perdu 273 hommes dans les combats

## Glossaire

Antisémitisme :	Doctrine ou activité politique, à fondement raciste, hostile aux juifs
Armistice :	Accord conclu entre les gouvernements d'états en guerre pour suspendre les combats
C.N.R.	Conseil national de la Résistance créé en 1943 par Jean Moulin pour unir les différents mouvements de la Résistance
Camps d'extermination ou camps de mise à mort :	Camps servant à éliminer les populations jugées inférieures et nuisibles comme les Juifs et les Tziganes
Camps de concentration :	Camps servant à emprisonner et à éliminer les opposants et les résistants de toute l'Europe
Collaboration :	Attitude de ceux qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, ont aidé les occupants nazis et parfois souhaité leur victoire définitive
Épuration :	Action d'exclure d'un groupe social ou d'un parti les personnes dont la conduite est jugée condamnable ou indigne
France libre :	Mouvement de résistance à l'Allemagne créé à Londres par le général de Gaulle. Il devient ensuite la France combattante
Front national :	Mouvement de résistance encadré par le Parti communiste
F.T.P.	Francs-tireurs et Partisans
Génocide :	Assassinat en masse d'un peuple pour l'exterminer totalement
Gestapo :	Police politique de l'état nazi qui traque les Résistants et les Juifs
L'Empire :	L'ensemble des possessions de la France dans le monde en Afrique (du Nord, Occidentale, Équatoriale) et en Asie (Indochine)
Ligne de démarcation :	« Frontière » séparant la partie nord de la France (occupée par les allemands) de la partie sud dite « Libre »
Maquis :	Groupes de Résistants opérant contre l'ennemi dans des régions difficiles d'accès
Milice :	Groupement paramilitaire de Vichy collaborant avec les nazis. Elle est créée et dirigée par le niçois Joseph Darnand, en 1943 (transformation des S.O.L.)
M.U.R	Mouvements Unifiés de la Résistance
P.P.F.	Parti Populaire Français fondé par Jacques Doriot. Parti politique d'extrême droite favorable à la collaboration avec l'Allemagne.
Occupation :	Non donné en France à la période 1940-1944 pendant laquelle les troupes allemandes occupent la France
Racisme :	Doctrine selon laquelle certains groupes humains seraient inférieurs aux autres
Rafle :	Arrestation massive de personnes exécutée à l'improviste par l'armée ou la police
Régime de Vichy :	Gouvernement de la France dirigé par le maréchal Pétain de 1940 à 1944. Il lance la Révolution nationale et la collaboration avec l'Allemagne
Relève :	A partir de juin 1942, échange d'ouvriers partant travailler en Allemagne contre la libération de prisonniers français
Réseau :	Groupes clandestins de Résistants
Résistance :	Réunion de tous ceux qui refusent la défaite militaire de la France en 1940, luttent contre l'occupant et ceux qui collaborent avec lui
Révolution nationale :	Doctrine et politique du régime de Vichy fondées sur les valeurs traditionnelles de « Travail, famille, Patrie »

S.O.L. (service d'ordre légionnaire) :	Formation paramilitaire sous le régime de Vichy, issue en 1941 de la Légion française des combattants. Elle doit encadrer et surveiller les Français
Solution finale :	Décision prise en 1942 par les nazis pour éliminer les juifs grâce aux camps d'extermination
S.T.O. (service du travail obligatoire) :	A partir de 1943, les jeunes français sont contraints d'aller travailler en Allemagne
Zone libre /Zone sud	Partie de la France non occupée par les allemands
Zone nord :	Partie de la France occupée par les allemands